

Lundi 06 juillet 2015

M.Normand Proulx  
Directeur  
Arrondissement d'Outremont  
543 chemin de la Cote Ste-Catherine  
Montréal, Québec H2V 4R2

Objet : Engagement pour la chapelle, projet du 1420 Mont-Royal

M.Proulx,

Pour faire suite à la réception ce matin du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 29 juin, et de notre brève discussion, voici quelques précisions et engagements de notre part.

Tout d'abord nous sommes heureux que les membres du CCU recommandent d'approuver notre dossier de PIIA au conseil d'arrondissement de façon positive. Quelques questionnements demeurent auprès de la chapelle.

C'est pourquoi par la présente, nous nous engageons formellement aux points suivants afin de rassurer les membres du conseil de notre vision concernant l'accessibilité et la restauration de la chapelle donc :

- 1- Confirmation de l'accessibilité de la chapelle par les citoyens d'Outremont, selon un calendrier à être établie en concert avec les besoins de l'arrondissement et selon une formule comité et/ou OBNL à être créé d'ici le 31 octobre 2015.
- 2- Confirmation qu'il y aura des mécanismes de contrôle adaptés à la conservation de la chapelle élaborer et signer par des professionnels avant le début des travaux et par la suite.
- 3- Confirmation que nous définirons un plan de restauration respectant la valeur patrimonial de la chapelle et de ses œuvres d'art, et que nous déposerons a l'arrondissement d'ici le 31 décembre 2015.

En espérant ses informations pertinentes aux membres du conseil, je vous envoie par la présente, M.Proulx, mes salutations distinguées

M.Olivier Leclerc

Gestion M & O, 9221-2323 Québec inc.